

# Limite de crédit-cadre



La **limite de crédit-cadre** vous permet de déterminer si les fonds d'exploitation doivent être financés au moyen d'un crédit en compte courant ou d'avances à terme fixe.

## Convient

A la clientèle commerciale surtout

## Avantages

- Extension du champ de manœuvre et meilleure gestion de la trésorerie
- Recours flexible au crédit, sans charges administratives

## Taux d'intérêt

Dépend si l'utilisation a lieu sur une base de compte courant ou d'avance à terme fixe (données sur demande)

## Modalités

- Durée: dépend si l'utilisation a lieu sur une base de compte courant ou d'avance à terme fixe
- Montant minimum: CHF 100 000.-
- Montant maximum: aucun
- Dénonciation: dépend si l'utilisation a lieu sur une base de compte courant ou d'avance à terme fixe

## Remarque

Produit uniquement proposé en francs suisses

## Informations supplémentaires

[www.banquecoop.ch](http://www.banquecoop.ch)

